

⑥ — Environnement et acoustique : un cadre de vie sauvegardé



Gîtes à chauves-souris installés dans la vallée de Courtineau (Saint-Épain).

L'évolution des réglementations et l'investissement de VINCI Autoroutes en matière d'acoustique comme en faveur de l'environnement permettent de mieux intégrer l'autoroute, de préserver la biodiversité et d'améliorer le cadre de vie des riverains.



Orchis pyramidal (orchidée), espèce protégée transférée avant le début de travaux (Sorigny).



75
hectares
d'aménagements
paysagers



Création d'une frayère à brochets (Veigné).



6
hectares de
pelouses calcicoles
restaurées :
habitat d'espèces
protégées comme
l'Azuré du serpolet
(papillon)



Transfert d'espèces avant le début de travaux pour les préserver des engins de chantier.



28
mesures
environnementales

Le + du territoire

L'environnement sonore aux abords de l'autoroute a été une préoccupation récurrente de la part des riverains. Suite à la concertation publique, VINCI Autoroutes a installé dix fois plus d'écrans acoustiques que ce que la réglementation impose pour répondre aux demandes des habitants les plus concernés.



POUR LES
RIVERAINS

3 595 m
d'écrans
acoustiques

24 km
d'enrobés
à propriétés
phoniques

DES VESTIGES DE PLUS DE 2 000 ANS SORTIS DE TERRE

L'archéologie préventive est un préalable à tout projet d'aménagement autoroutier. Elle permet de détecter, caractériser, circonscrire et dater d'éventuelles occupations humaines.

À Veigné et Saint-Épain, deux fouilles ont mis au jour des découvertes majeures pour l'avancée des connaissances archéologiques dans la région Centre-Val de Loire.



Une opération d'archéologie préventive comporte deux étapes : les diagnostics puis, si des vestiges significatifs sont présents, la fouille. Le long de l'A10, entre Veigné et Sainte-Maure-de-Touraine, deux fouilles archéologiques ont été menées par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) entre 2018 et 2020.

Fouiller aujourd'hui, révéler hier

Des vestiges de plusieurs installations gallo-romaines et médiévales ont été mis au jour.

- ▶ À Veigné, la présence de trous de poteau et de fosses a révélé un site occupé dès l'âge du Bronze final (950-800 av. J.-C.). L'occupation du site se poursuit à l'époque romaine où plusieurs ensembles maçonnés ont été mis au jour.
- ▶ Un bâtiment et une cuve liés à la production de vin dans une villa gallo-romaine témoignent pour la première fois de la fabrication de vin en Touraine au cours de l'Antiquité.
- ▶ Les archéologues ont également fouillé une vingtaine de sépultures couvrant plusieurs périodes chronologiques.
- ▶ À Saint-Épain, les vestiges ont révélé l'existence d'une ferme du début de l'Antiquité (entre le I^{er} et le II^e siècle).

L'Inrap a analysé et répertorié ces découvertes au sein d'un rapport final d'opération, remis à la Préfecture de Région. ■



 **8**
diagnostics

2
fouilles
archéologiques

POITIERS - VEIGNÉ : LA FORCE DU COLLECTIF

La modernisation de la portion d'autoroute comprise entre Veigné et Sainte-Maure-de-Touraine fait partie d'un vaste projet allant jusqu'à Poitiers. VINCI Autoroutes a souhaité associer le territoire à chaque étape : depuis 2015 lors de la phase de conception, jusqu'à celle des travaux.



Réunion publique



Visite de chantier



5 000
participants à
la concertation
publique



Patrick Michaud
Vice-président du Conseil départemental
d'Indre-et-Loire et maire de Veigné

« Il y a eu de l'écoute vis-à-vis de la population, des riverains, des associations, des élus et des engagements qui ont été respectés et réalisés. »

En phase conception

Pour mener un projet de cette ampleur, il est essentiel que les besoins de toutes les parties prenantes soient pleinement entendus. Les contributions émanant du territoire pendant cette phase de concertation ont permis d'enrichir le projet.

- **Un travail de coordination** avec les élus et les riverains engagé depuis 2015 : des rencontres avec le territoire, des ateliers de co-construction et des permanences foncières.
- **Une concertation publique réglementaire** (2016).
- **Une consultation**, « Le chantier et vous » (2018).
- **Une enquête publique** (2018).

En phase travaux

Tout au long du chantier, des réunions ont été régulièrement organisées. Un dialogue permanent, la prise en compte des enjeux locaux et une communication réactive ont permis de répondre aux attentes du terrain et d'adapter, au besoin, certaines phases de travaux. ■

« La concertation s'est bien passée, on a tout de suite vu les plans et assisté à des réunions. On a été bien informés. »

Thierry, habitant de Sainte-Maure-de-Touraine



REGARDS CROISÉS

BTP - MONDE AGRICOLE : UNE COLLABORATION FLORISSANTE

Le projet étant inséré sur un territoire rural, il était essentiel d'associer très tôt le secteur agricole. Une convention a été signée, en 2018, entre l'État et VINCI Autoroutes afin de soutenir cette profession, essentielle au rayonnement du territoire tourangeau. 150 000 € ont été alloués permettant par exemple de financer des études sur la structuration des circuits courts alimentaires ou sur le bassin versant de l'Indre. Les acteurs de terrain ont par ailleurs été impliqués à chaque étape du chantier.



« En tant que référent du monde agricole, j'ai été systématiquement informé des sujets concernant les agriculteurs. Grâce aux réunions organisées très régulièrement, j'avais une parfaite connaissance des travaux. »

Emmanuel Prouteau
agriculteur et membre de l'UDSEA 37 (union
départementale des syndicats d'exploitants agricoles)

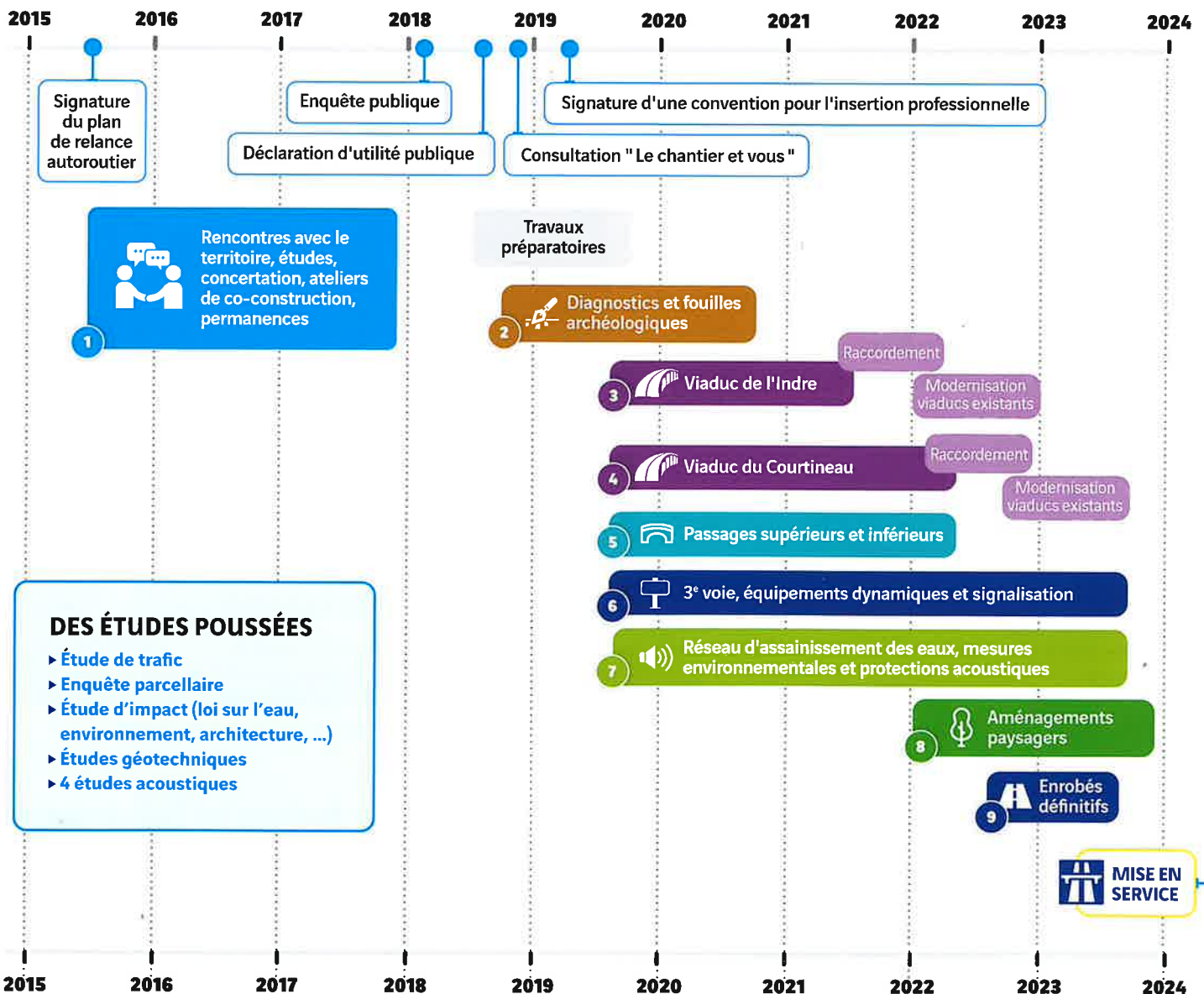
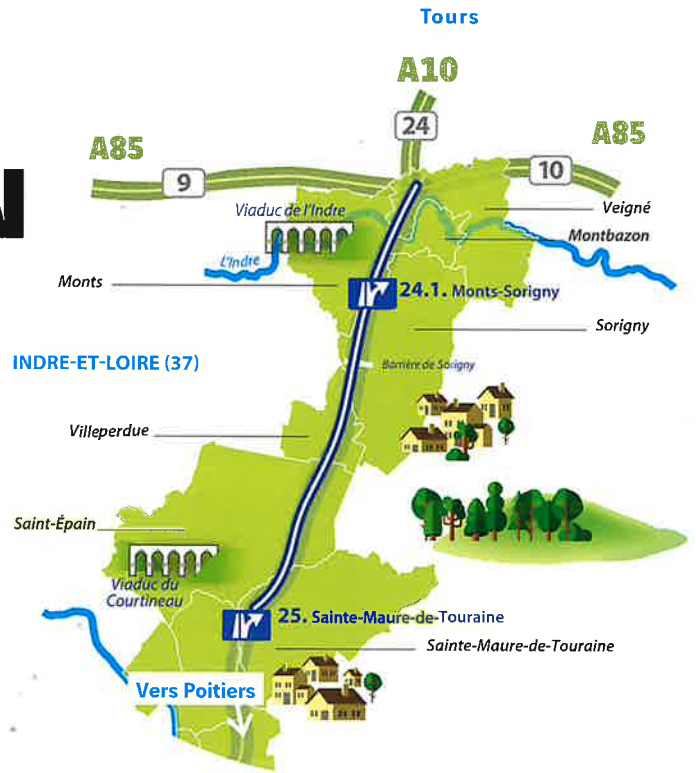


« Nous avons tenu à associer rapidement les agriculteurs et leurs représentants pour travailler en toute transparence. C'est cette relation de confiance qui m'a guidé pendant ces années. »

Emeric Henry
chargé de mission, VINCI Autoroutes

RETOUR SUR 9 ANNÉES D'UN PROJET CLÉ

RÉTROSPECTIVE → 2015, un projet majeur pour le développement des mobilités du quotidien voit le jour en Indre-et-Loire. 2023, les travaux s'achèvent, ouvrant la voie à plus de fluidité, de sécurité et une meilleure intégration de l'autoroute dans son environnement.





Un projet d'utilité publique

Le chantier s'inscrit dans le cadre du Plan de relance autoroutier signé entre l'État et les sociétés concessionnaires d'autoroutes en août 2015. Ce Plan entend rénover les infrastructures autoroutières, soutenir la croissance économique et contribuer à la création d'emplois au cœur des territoires. Les études ont été menées sur 93 km entre Veigné et Poitiers, puis le projet déclaré d'utilité publique en juillet 2018.



4 juillet 2023

Inauguration de la 3^e voie en présence de **Patrice Latron**, préfet d'Indre-et-Loire, **Patrick Michaud**, vice-président au Conseil départemental et maire de Veigné, **Laurent Raymond**, vice-président de la métropole Tours Val de Loire, **Sophie Auconie**, vice-présidente de l'Autorité de régulation des Transports (ART) et **Pierre Coppey**, président de VINCI Autoroutes.



Près de **3 000 cônes** retirés par les patrouilleurs pour ouvrir la 3^e voie



NOUVEAUX HORIZONS PASSAGE DE FLAMBEAU

Débalisage de la 3^e voie,
4 juillet 2023

La maîtrise d'ouvrage de VINCI Autoroutes a transmis cette nouvelle section à 2x3 voies aux exploitants de la direction régionale Centre Val de Loire de Chambray-lès-Tours qui accueillent les Tourangeaux dans leurs trajets du quotidien et, plus largement, tous les usagers de l'autoroute A10. Les mesures environnementales réalisées pendant le chantier font, quant à elles, l'objet d'un suivi de long terme.

L'exploitant du quotidien

Pendant les travaux, les équipes de l'exploitation ont fait preuve d'une attention de tous les instants pour faciliter et sécuriser les travaux sur une autoroute en circulation. Une vingtaine d'agents routiers est mobilisée 24h/24, 365 jours par an pour sécuriser, entretenir et assurer la viabilité hivernale de l'infrastructure.

Des mesures environnementales pérennes

L'aménagement autoroutier s'est accompagné de mesures environnementales qui visent à préserver la flore et la faune remarquables. 28 mesures d'évitement, de réduction et de compensation environnementales ont été mises en œuvre pendant les travaux. Pour s'assurer de leur efficacité, le suivi est poursuivi au-delà du chantier, certaines mesures étant maintenues pendant 30 ans.

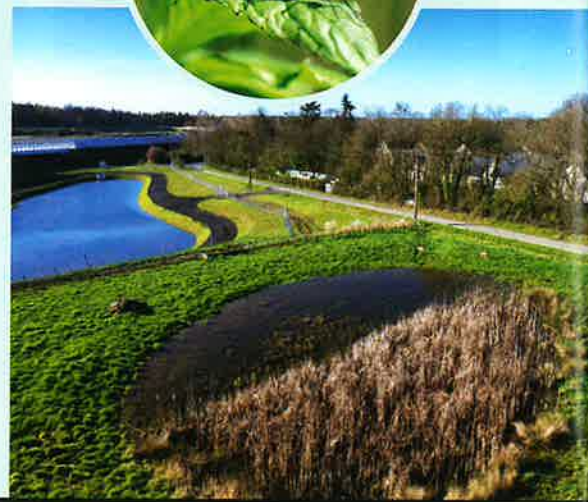
L'autoroute de demain

L'autoroute est une infrastructure qui évolue. Demain, pour répondre à l'enjeu majeur de la décarbonation des transports, elle sera le support de nouvelles solutions de mobilité. En Indre-et-Loire, VINCI Autoroutes et Tours Métropole Val de Loire s'engagent pour l'Autroroute Bas Carbone autour de projets structurants favorables à l'intermodalité et les mobilités décarbonées et partagées. Voies réservées aux cars express ou au covoiturage sur l'autoroute, réseaux de pôles d'échanges multimodaux, maillage de bornes de recharge électrique ou hydrogène... Voici quelques exemples de solutions pour accélérer la transformation des usages, et donc la transition énergétique des mobilités. ■



Alexandre Lemaître
chef de district Touraine Poitou,
VINCI Autoroutes

« Cette 3^e voie permet aux femmes et hommes en jaune, aux forces de l'ordre et aux secours d'intervenir plus rapidement en cas d'évènement. »



HORIZON A10, NOVEMBRE 2023, NUMÉRO 12

Service Communication VINCI Autoroutes - Réseau COFIROUTE - 1 Chemin des Touches, 37170 Chambray-lès-Tours.

Directeur de publication **Éric SAUNER**. Crédits photos VINCI Autoroutes, David Darrault, Pascal Foulon, Caroline Gasch, Guillaume Le Baube, Guillaume Souvant, MITHRA VISION, Une Image A Part, Colas Projects, ETPO-NGE GC.

Conception rédaction ALREA Mise en pages EFIL - www.efil.fr Impression Imprimerie Gibert Clarey, labellisé Imprim'vert.



Restez informé
www.a10-veigne-ste-maure.fr



Mon Bulletin
Circulation



Radio VINCI
Autoroutes



Le fil Twitter
@A10Trafic

